

raux,) n'est il pas juste, dis-je, que puisque ces riches Etats, ont été soumis ou subjugez par la force des Armes de la grande Alliance, les revenus en soient appliquez en faveur de la Cause Commune?

III. Les Anglois, de leur côté, ont ordonné d'appliquer aux frais de la guerre, pour l'année 1712. les deux & demi pour cent qu'on retiendra sur la paye des troupes étrangères, que Milord Marlborough s'est approprié les Campagnes precedentes: si ce revenantbon eût été un casuel legitimement dû au Général de l'Armée, on l'auroit laissé, sans doute, au Duc d'Ormond, qui vient de lui succeder dans le Commandement.

*Differance  
du caractere  
de Mr. le  
Duc d'Ormond avec  
celui de Mr.  
de Marlborough-*

IV. Le Sr. Adam Cardonel, Secretaire de Mr. Marlborough, qui par le crédit qu'il avoit encore l'année dernière, fut continué Député à la Chambre basse, ayant été jugé coupable de mauvaise pratique, pour avoir, sous l'authorité de son Maître, exigé cinq cens ducats, par forme de present, des parfournisseurs des vivres de l'Armée, fut chassé de la Chambre au mois de Mars, par une resolution prise à la pluralité de 125. voix, contre 99. c'est une chose assés surprenante, que de tous ceux que la Chambre des Communes a déclaréz atteins & convaincus des crimes de *Peculats* & de *Concession*, on n'en ait obligé aucuns à restituer les deniers publics, & qu'on se soit contenté de leur ôter l'occasion d'exercer plus long-tems ce monocolle; (il n'est pas permis de dire brigandage, quoique les Anglois reconnoissent que c'en est un effectivement.)

*Secretaire  
de Mr. Marlborough  
chassé de la  
Chambre.*